



Réunion extraordinaire du CCE **le 3 décembre 2010**

La Direction a convoqué les organisations syndicales afin de nous informer de la mise à disposition de salariés FPT de Bourbon-Lancy et Garchizy pour IVECO France à Annonay.

Besoin de 47 salariés pour une durée de contrat du 4 janvier 2011 à fin juillet 2011.

Les conditions de l'avenant au contrat de travail restent identiques à celles négociées au précédent prêt de main d'œuvre.

Pour éviter de former de nouveaux salariés, la priorité sera donnée à ceux qui sont déjà allés à Annonay. Les responsables UTE contacteront les salariés concernés.

La CGT a émis un avis favorable.

Toutefois nous avons fait remarquer des incohérences entre le chômage partiel en cette fin d'année sur le site d'Annonay et de nouvelles commandes qui nécessitent un prêt de personnel.

Avec la hausse des volumes prévue à Bourbon-Lancy et en parallèle la diminution du personnel, nous sommes en droit de nous interroger sur nos conditions de travail en 2011.

La Direction a précisé que cette réunion était faite en simultané à Bourbon-Lancy et Annonay pour éviter de divulguer toutes informations.

Et pourtant, le syndicat SNI-UNSA est arrivé à la réunion avec le compte-rendu déjà rédigé...Aurait-ils une boule de cristal ?

A moins que, les bonnes vieilles méthodes de collusion entre le syndicat maison et la Direction soient toujours de mises ?

La CGT

Vendredi 3 décembre 2010